



35

# REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES

## Conseil des Droits de l'Homme 22<sup>ème</sup> session de l'Examen Périodique Universel (EPU) Examen de la Libye

Monsieur le Président

La République Démocratique du Congo accueille avec enthousiasme la délégation de la République sœur de la Libye, venue nous présenter son deuxième rapport dans le cadre de l'Examen Périodique Universel.

Après son premier EPU en 2010, la Libye s'est attelée à mettre en application les recommandations acceptées. Avec la révolution du 17 février, le peuple libyen aspirait à un changement dans tous les domaines de la vie nationale et avait fondé tout son espoir dans le Conseil national général, organe mis en place après la révolution en vue de créer des conditions propices transitoires à la jouissance de tous les droits humains.

Malheureusement, l'escalade de la violence, due aux rivalités entre certains acteurs radicalement antagonistes, a anéanti quelque peu les espoirs des Libyens. Plusieurs hôpitaux ont été détruits, des écoles ont subi des dégâts importants et des déplacements massifs des populations ont vu le jour. Bref, une déstructuration de la vie politico-administrative s'est foncièrement installée, empêchant le Gouvernement à remplir naturellement ses obligations politiques.

D'où notre recommandation :

- Que le Gouvernement libyen s'investisse à fond dans la recherche de la paix avec tous les acteurs concernés afin de pouvoir relancer la construction du pays tant sur les plans politique, social qu'économique.

Plein succès à la Libye pour son deuxième passage à l'EPU et je vous remercie.

Genève, le 13 mai 2013

Par Sébastien MUTOMB MUJING  
Chargé d'Affaires a. i.